

1.5 Biodiversité

La biodiversité englobe l'ensemble du monde vivant à trois niveaux : la diversité génétique, celle des espèces et celle des écosystèmes. Avec ses départements et collectivités d'outre-mer, la France est présente dans les quatre grands océans. Son patrimoine naturel, riche de 17 000 **espèces endémiques**, lui confère une grande responsabilité internationale. L'Homme utilise ces ressources naturelles pour subvenir à ses besoins. Il dépend étroitement des écosystèmes qui lui procurent nourriture, pharmacopée, matériaux, énergie, régulent les réserves d'eau et le climat, sont source de bien-être, d'activités touristiques, etc.

Mais la pression subie par les écosystèmes est telle que beaucoup d'habitats naturels et espèces sont aujourd'hui en déclin. Sur la période 2007-2012, 22 % seulement des **habitats d'intérêt communautaire** présents en métropole sont dans un état favorable. En 2016, près d'un tiers des espèces évaluées dans les **listes rouges nationales** sont éteintes ou menacées. Entre 1989 et 2015, en métropole, les populations d'oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles, forestiers ou bâtis ont baissé de 23 % et, entre 2006 et 2014, celles des chauves-souris les plus communes ont diminué de 46 %. L'une des principales causes de ce constat est la dégradation des milieux naturels. Entre 2006 et 2014, en métropole, 67 000 hectares par an ont été grignotés en moyenne par l'artificialisation. Les pratiques agricoles intensives ou, au contraire, la **déprise agricole** et la fermeture des espaces ouverts menacent la biodiversité. La consommation de pesticides augmente en agriculture (+ 18 % entre les périodes 2009-2011 et 2013-2015). Le changement climatique affecte aussi la biodiversité. L'acidification des océans menace les récifs coralliens. Autre risque : 60 des 100 espèces considérées mondialement comme les plus envahissantes sont déjà présentes dans les départements et collectivités d'outre-mer.

Néanmoins, la situation de certaines espèces, comme la loutre ou le castor, s'améliore. C'est aussi

le cas des **limicoles**. Entre 1980 et 2012, presque toutes les populations hivernantes de ces oiseaux d'eau ont augmenté. Les mesures de protection, la réduction des pressions et une meilleure sensibilisation et implication des acteurs concernés expliquent ces tendances favorables. Début 2016, la part du territoire couvert par des **aires protégées terrestres réglementaires** (cœurs de parc national, réserves naturelles, etc.) est de 1,4 % en métropole et de 28,7 % dans les départements et collectivités d'outre-mer. Parmi les autres leviers d'action figurent les sites du réseau Natura 2000, désignés au titre des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », dont la superficie se stabilise depuis 2008. La prise de conscience et la mobilisation de la société progressent. Le nombre de citoyens s'engageant dans des programmes de sciences participatives sur la biodiversité a triplé entre 2011 et 2016. Les moyens financiers affectés à la préservation de la biodiversité atteignent 2,1 milliards d'euros en 2014. Ils augmentent régulièrement sous l'impulsion des pouvoirs publics : 1,2 milliard provient des agences de l'eau et des collectivités locales.

À lui seul, le cas du loup résume bien la complexité des interactions qui existent entre la société, les acteurs économiques et la biodiversité. Grand prédateur, il occupe une position clé dans la chaîne alimentaire, car il participe au maintien des équilibres naturels en régulant les herbivores, dont la forte croissance cause d'importants préjudices à l'agriculture et la sylviculture. Le loup, qui avait disparu du territoire français sous la pression de la chasse, revient naturellement depuis 1992 à la faveur des mesures de protection engagées. Cette reconquête perturbe le pastoralisme, d'où l'instauration d'un système d'indemnisation des attaques des troupeaux (2,8 millions d'euros en 2015) et l'autorisation, à titre dérogatoire, de l'abattage d'un quota d'individus. Entre 2005 et 2016, le nombre d'autorisation d'abattage est passé de 6 à 38. ■

Définitions

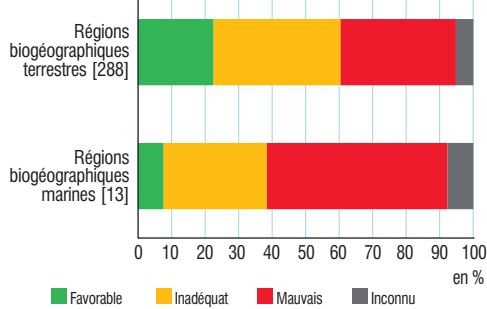
Espèce endémique, habitat d'intérêt communautaire, liste rouge nationale, déprise agricole, limicole, aire protégée terrestre réglementaire, anatidé, foulque : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « La biodiversité : des milieux sous pression » in *L'environnement en France : édition 2014*, coll. « RéférenceS ».
- Site Internet de l'Observatoire national de la biodiversité, <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>

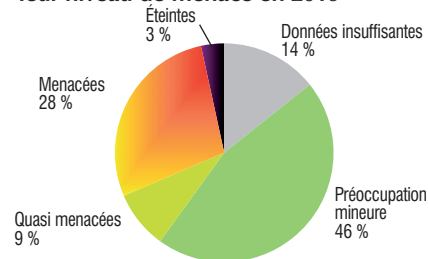
Biodiversité 1.5

1. État de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur la période 2007-2012



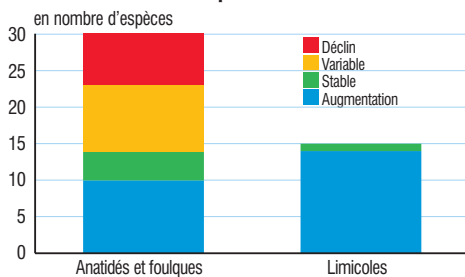
Champ : France métropolitaine.
 Note : régions biogéographiques terrestres : régions alpine, continentale, atlantique et méditerranéenne. Régions biogéographiques marines : régions atlantique et méditerranéenne. Le nombre entre crochets indique le nombre d'évaluations réalisées.
 Source : MNHN (SPN), 2013 ; calculs SDES.

2. Répartition des espèces évaluées dans les listes rouges nationales selon leur niveau de menace en 2016



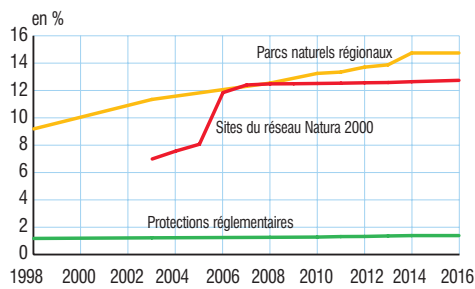
Champ : France métropolitaine, Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, Terres australes et antarctiques françaises et Polynésie française.
 Note : les groupes taxonomiques considérés sont les mammifères, les oiseaux nicheurs, les reptiles, les amphibiens, les poissons d'eau douce, les requins, raies et chimères, les crustacés d'eau douce, les papillons de jour, la flore vasculaire, les orchidées. La liste des groupes évalués dépend des territoires : les évaluations ont été réalisées entre 2008 et 2017 selon les groupes et les territoires.
 Source : UMS PatriNat (AFB-MNHN-CNRS) et Comité français de l'UICN, 2017.

3. Nombre d'espèces d'oiseaux d'eau selon l'évolution de leurs populations hivernantes sur la période 1980-2012



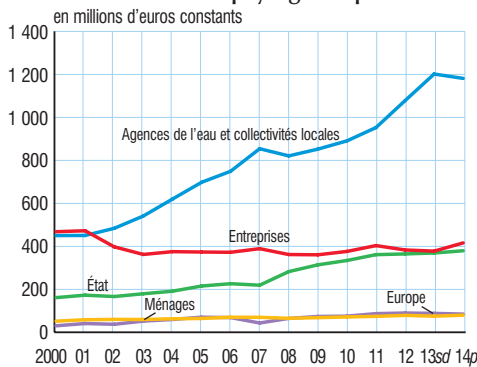
Champ : France métropolitaine.
 Note : seules sont comptabilisées les espèces pour lesquelles il est possible de définir une tendance.
 Source : LPO ; calculs SDES (ONML).

4. Évolution de la part du territoire couvert par certains types d'aires protégées entre 1998 et 2016



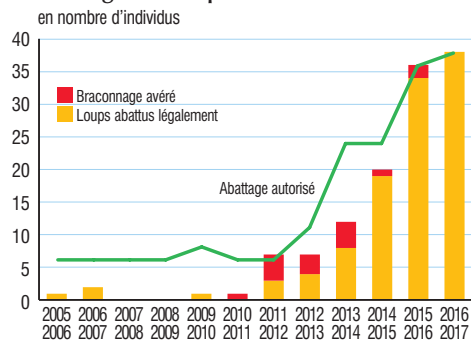
Champ : France métropolitaine.
 Source : MNHN (SPN), INPN (bases espaces protégés et Natura 2000) ; calculs SDES.

5. Poids des différents acteurs dans le financement des actions en faveur de la biodiversité et des paysages depuis 2000



Champ : France.
 Source : SDES, compte satellite de l'environnement, 2016.

6. Abattages de loups entre 2005 et 2017



Champ : France métropolitaine.
 Note : les données sont présentées par période couverte par les arrêtés annuels, du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de la suivante ; les cas de braconnage avéré sont pris en compte dans le plafond d'abattages autorisés. Données provisoires pour 2016-2017, au 29/05/2017.
 Source : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, bilan de la mise en œuvre du protocole d'intervention sur la population de loups.